

## PGE : la restructuration est prolongée jusqu'à fin 2026

***La restructuration des Prêts Garantis par l'État (PGE) est prolongée jusqu'à la fin de l'année 2026, selon un accord de place dans le cadre de la Médiation du crédit aux entreprises. Ce dispositif permet d'aider les TPE/PME qui rencontrent des difficultés de remboursement de leurs dettes bancaires.***

### Bilan entre 2022 et 2023

Entre 2022 et 2023, 560 entreprises ont bénéficié de cet accompagnement, ce qui leur a permis d'étaler le remboursement du PGE sur une période allant de 2 à 4 années supplémentaires par rapport à l'échéancier initial.

Pendant ce temps, les autres financements bancaires ont également été réaménagés, tout en conservant la garantie de l'État.

### Renouvellement du dispositif de soutien aux TPE/PME

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a annoncé que ce dispositif serait reconduit pendant trois années supplémentaires afin de continuer à soutenir les TPE/PME qui en ont besoin.

Il a également souligné que la grande majorité des entreprises ont réussi à rembourser leur PGE en 2022 et 2023.

Jusqu'à présent, plus de 50 milliards d'euros de crédits ont été intégralement remboursés sur les 107 milliards d'euros octroyés aux TPE/PME depuis 2020.

### Risque pour la France

Cette mesure constitue une première réponse à la demande de l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) qui préconisait une prolongation de la durée de remboursement des PGE sur 10 ans.

Cependant, de nombreuses entreprises ne pourront pas maintenir un niveau d'investissement suffisant pour améliorer la qualité de leur offre et répondre aux défis numériques, écologiques et d'attractivité de leur secteur.

L'UMIH a proposé diverses solutions, dont la transformation des PGE en quasi-fonds propres pour libérer de nouvelles capacités d'investissement, mais toutes ont été rejetées par les pouvoirs publics.

Il est donc à craindre une perte de compétitivité de la France par rapport à d'autres destinations concurrentes.